



Lion's Law

Avocats ♦ Advocaten ♦ Attorneys

Be a lion !

Lion's Law est un cabinet bruxellois indépendant spécialisé en droit des affaires.

Nous conseillons, assistons et représentons nos clients, personnes physiques et morales, belges et étrangères, essentiellement dans les domaines suivants : Droit des entreprises, Droit des startups, Droit commercial, Droit des nouvelles technologies et Droit fiscal.

Partenaires à part entière de nos clients, nous leur apportons des réponses claires, efficaces et pragmatiques, sans formalisme excessif. Notre approche multidisciplinaire, professionnelle et novatrice est un gage de qualité et de complétude des solutions apportées.

En même temps, la taille humaine de notre cabinet permet une communication directe et facile, un engagement total, ainsi qu'un service sur mesure à coût abordable, fourni dans les meilleurs délais. Nous traitons votre demande non pas comme une de plus dans une suite de dossiers, mais comme un *casus* individuel, en lui accordant l'attention, l'énergie et le respect qu'elle mérite.

MATIÈRES :

- Droit des entreprises
- Droit des startups
- Droit commercial
- Droit des nouvelles technologies
- Droit fiscal
- Recouvrement de créances

LANGUES DE TRAVAIL :

- Français
- Bulgare
- Polonais
- Anglais
- Néerlandais
- Espagnol
- Russe

COORDONNÉES :

Mob : +32 (0)484 42 76 95

Tel : +32 (0)2 725 38 99

Fax : +32 (0)2 720 04 01

E-mail : info@lionslaw.be

www.lionslaw.be



Suivez-nous sur:

